

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2024

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE - (N° 2428)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 138

présenté par
M. Holroyd

à l'amendement n° 124 de M. Laqhila

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« l'approbation »

les mots :

« la désignation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.